



# ASS Société coopérative des sélectionneurs

**Embargo jusqu'au 9 juin 2022 à 12h00**

## Communiqué de presse du 9 juin 2022

**Le 9 juin dernier, l'ASS a inauguré sa toute nouvelle centrale de triage des semences en présence de 180 sociétaires et invités. La capacité de stockage en cellules a été doublée et une 2<sup>ème</sup> chaîne de triage de dernière technologie a été installée. Celle-ci permet de trier non seulement des semences, mais aussi diverses céréales et autres graines alimentaires avec un haut niveau de qualité (triage à façon). Le Président, Pascal Savary, a présenté le nouveau bâtiment et les principales étapes de construction depuis le lancement des travaux en juin 2020. Le Directeur, Didier Peter, a quant à lui expliqué les objectifs de cet agrandissement et énuméré les principaux nouveaux équipements. Les participants ont ensuite été conviés à une visite complète de la nouvelle centrale semences s'étalant sur 5 étages jusqu'à une hauteur de 32 mètres. La cérémonie s'est terminée par un apéritif et un buffet dînatoire.**

Avec la **forte diversification** du marché en termes de variétés, d'espèces et de labels, les capacités de stockage et de triage n'étaient plus suffisantes. Lors de la construction de l'ancienne centrale en 1994, les 3 principales variétés de blé (Arina, Galaxie, Tamaro) représentaient 90% du marché. Aujourd'hui, il faut 18 variétés de blé pour atteindre cette même part de marché et ce nombre ne cesse d'augmenter. Il en va de même au niveau des espèces avec le développement de blé dur, d'épeautre, de seigle fourrager, d'orge brassicole, etc... Les labels sont aussi en progression comme les semences Bio ou les semences non traitées pour le programme IP Suisse sans pesticide. Bien entendu, toute cette diversification a lieu sur la même surface globale de céréales, donc pour le même volume global de semences. Pour l'ASS, il est primordial de pouvoir répondre à cette diversification ne serait-ce que pour maintenir ses parts de marché. Dans la production de semences, on rappellera qu'il faut stocker séparément non seulement les labels et les espèces, mais aussi chaque variété et chaque génération. L'aspect très saisonnier de cette activité accentue encore l'importance d'avoir des équipements performants et fiables. Pour les semis d'automne qui représentent 95% de ses ventes, l'ASS doit trier et conditionner 5'000 tonnes de semences certifiées en 8 semaines (août et septembre).

Depuis l'acquisition d'un trieur optique en 2018, l'ASS est aussi active dans le **triage de graines alimentaires** pour divers partenaires (triage à façon de quinoa, lentilles, lin, chia, soja, pois chiches, sarrasin, sorgho, etc.). La nouvelle chaîne de triage permettra de développer encore plus cette activité grâce à un débit plus élevé, à une gamme plus complète de machines de dernière technologie et à des convoyeurs spécifiques préservant les graines des chocs mécaniques. L'ASS offrira aussi ses services pour des lots de céréales panifiables ou fourragères atteints d'ergot ou d'autres impuretés problématiques.

La **capacité de stockage** en cellules a été augmentée de 2'157 t. Elle se compose de 15 grandes cellules de 107 t et 12 cellules moyennes de 26 t pour les céréales, ainsi que de 24 petites cellules de 10 t équipées de ralentisseurs de chute pour les semences sensibles (maïs, soja, pois, lupin) et les graines alimentaires (quinoa, lentilles, etc.).

La **nouvelle chaîne de triage** d'un débit de 5 t/h comprend les machines suivantes : séparateur-trieur, double table densimétrique, calibreuse, trieur alvéolaire, épierreur et trieur optique. Cette installation est alimentée par des convoyeurs angulaires à godets préservant les graines des chocs mécaniques. La tuyauterie est également munie de ralentisseurs de chute. Cette installation est entièrement automatisée et offre une flexibilité complète dans le choix du circuit de triage en fonction de l'espèce et de la qualité brute réceptionnée.



## ASS Société coopérative des sélectionneurs

Avec ces nouveaux équipements, il sera possible de **faire fonctionner simultanément** la ligne de triage principale des céréales, la nouvelle chaîne de triage des spécialités, le trieur optique, ainsi que la ligne d'ensachage. L'automatisation complète de ces équipements et la mise à jour de l'application informatique permettent même de piloter les installations à distance depuis un ordinateur portable.

La nouvelle construction comprend également une **halle de stockage sur 4 niveaux**, d'une capacité totale de 1'104 places palettes-palox. La manutention des palettes et palox aux différents étages est assurée par un ascenseur industriel qui comporte des convoyeurs à chaque étage, avec 10 palettes en attente au rez et 8 aux étages supérieurs. Un 4<sup>ème</sup> étage de 9 à 11 m de haut a été ajouté en cours de construction pour une future installation de désinfection non chimique des semences. Les dimensions de cet étage ont été fixées en fonction de la solution d'avenir nécessitant le plus de place (machine ThermoSeed de 8 t/h).

La **réalisation** d'une telle construction nécessite un long processus. Les premières réflexions internes ont déjà débuté en 2016. Trois mandats d'études ont été attribués à des entreprises spécialisées fin 2016 et courant 2017. Le projet et le plan de financement ont été approuvés en juillet 2019 lors d'une assemblée générale extraordinaire de l'ASS. Le dossier de mise à l'enquête a été déposé en décembre 2019 et le permis de construire a été octroyé le 18 mai 2020. Les travaux de maçonnerie ont eu lieu de juin 2020 à mi-février 2021. La charpente métallique, les façades et le toit de la nouvelle halle ont été posés de mi-février à mars 2021. Les nouvelles cellules ont été installées de fin mars à mi-juillet 2021. Le toit et les façades du nouveau silo ont été montés durant la deuxième quinzaine de juillet. Les machines de triage, les convoyeurs et les aspirations ont été installés de fin avril à début septembre 2021. La mise en service a eu lieu fin septembre pour la halle de stockage, début novembre pour les cellules et la nouvelle chaîne de triage.

De **nombreux défis** ont été relevés pour réaliser cet ouvrage. Il a d'abord fallu mandater un bureau d'ingénieurs spécialisé pour réaliser, à l'aide de forages et d'analyses, une étude environnementale et géotechnique, ceci en pleine première vague du Covid. Le terrain étant de bonne qualité, constitué de grave d'alluvion sur une profondeur de 20 à 25 mètres, elle-même posée sur un fond en molasse, il a été décidé de réaliser un radier d'une épaisseur de 80 à 120 cm. Les murs en béton de la halle de stockage ont été réalisés, pour chaque étage, en une fois sur une hauteur de 4.5 mètres. Une charge utile de 3 t/m<sup>2</sup> avec une portée de 10 m ont nécessité une épaisseur de dalle de 48 cm. L'ouvrage comprend un volume total de béton de 1'680 m<sup>3</sup> et 221 t d'armatures métalliques (avec protection sismique). La structure métallique posée sur la dalle du 4<sup>ème</sup> étage au niveau + 20 à + 32 m pèse 40 t. Le poids total de l'ouvrage rempli à pleine capacité se monte ainsi à 7'500 t et exerce une pression sous le radier de 20 t/m<sup>2</sup>. Les prescriptions ECA de protection et d'évacuation incendie ont été prises en compte dès le début du projet, avec l'appui d'un ingénieur spécialisé.

### ASS Société coopérative des sélectionneurs

L'ASS est une société coopérative fondée en 1909, regroupant 280 producteurs – multiplicateurs de semences et plants des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg et Valais. Elle a pour but de produire, conditionner et commercialiser des semences et plants certifiés de qualité conformément aux besoins de ses clients et de ses sociétaires. L'ASS produit des plants de pommes de terre ainsi que des semences de céréales, de maïs, de soja, de pois, de lupin et de trèfle. Depuis 2018, elle est aussi active dans le triage pour tiers de diverses graines alimentaires.